

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de
la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 17 décembre 2025

relative à l'avancement au grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du 1^{er} échelon
du développement durable au titre de l'année 2026

NOR : **TECK2535300S**

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des relations internationales sur le climat et la nature en date du 17 décembre 2025, sont avancés au grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du 1^{er} échelon du développement durable, au titre de l'année 2026, les directeurs de recherche de 1^e classe du développement durable suivants :

Au 1^{er} janvier 2026 :

M.	ARNOUX	(Pierre-Jean)
M.	BURKHARDT	(Jean-Marie)
M.	CHAILLEUX	(Emmanuel)
Mme	GYSELINCK	(Valérie)